



St Quentin en Yvelines, mardi 3 janvier 2017.

ATTESTATIONS STAGES PEDAGOGIQUES

Avant de demander à la FFC l'établissement de votre diplôme, et donc de valider définitivement un parcours de formation, quel qu'il soit, il est indispensable, après l'obtention des différents modules composant ce parcours, de faire valider une attestation pédagogique par le responsable de votre club.

Cette attestation justifie de votre investissement effectif dans la structure à hauteur de 30h minimum.

Elle doit être signée par le Président de votre club ; et retournée soit au comité régional à mon attention au format papier, soit par mail directement.

Tout dossier incomplet ne peut être déposé à la Direction Technique Nationale pour l'enregistrement et l'envoi du diplôme.

Il se trouve qu'à ce jour, et après étude, qu'un grand nombre de diplômes restent en attente de cette attestation et ne peuvent donc être validés.

Vous trouverez donc cette attestation jointe ci-dessous.

Pour plus de facilité d'utilisation, vous pouvez également me demander cette attestation par mail (format Word) à l'adresse suivante : f.coquoz@ffc.fr

Cordialement

Francis COQUOZ
CTR ILE DE France



St Quentin en Yvelines, mardi 3 janvier 2017.

STAGE PEDAGOGIQUE DU DIPLOME : NOM DU DIPLOME

Président de la structure

Je, soussigné(e) (**Nom du responsable de la structure**), responsable du club **nom du club**, affilié à la Fédération Française de Cyclisme, certifie que :

NOM DU STAGIAIRE

a validé son stage pédagogique pour le diplôme **nom du diplôme** du **date** au **date** soit **nombre d'heures** heures.

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Date et lieu

Signature du président

Nom et prénom du tuteur :

Avis sur le stage réalisé :

Signature



St Quentin en Yvelines, mardi 3 janvier 2017.